



Chantage pour ma carte de sejour

Par **kates**, le **21/01/2008** à **18:37**

bonjour,

je suis une étrangère mariée avec un français depuis 6 mois , quand il a été me chercher dans mon pays j étudiais et il était d accord qu une fois mariée je continuerais avec mes études , il ya pas longtemps il est devenu agressif , il m insulte , il m humilie , certains de ses amis et lui me fait chanter pour ma carte de sejour. j ai déposé une plainte contre lui et il me menace pourquoi j ai fais ça , que ça va se retourner contre moi . vue que les menaces ne s arrêtent pas j ai quitté la maison il ya 1 mois et demi . son avocat a fait une ordonnance pour que je quitte la maison. j aimerais savoir quel sont mes droits? le fait que je sois inscrite a l université est ce que ça me protège pour ma carte de sejour? je sais pas ce que je dois faire....

Par **chnobo**, le **21/01/2008** à **19:40**

bonsoir, moi je suis marocaine mariée avec un français et moi aussi mon mari me frappe j' ai posé une main courante mais pas une plainte je suis enceinte . est ce que tu as des preuves contre lui? sinon ils vont dire que vous avez fait ça que pour avoir tes papiers. tu as le droit de rester au domicile jusqu'au divorce ou bien essaye de parler avec ton homme . bon courage et bonne soirée